

LE PASPÉYA

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITION SEPTEMBRE 2021



Rapport du maire États financiers 2020



Assurer une rentrée scolaire sécuritaire aux élèves, c'est le devoir de tous!

Saviez-vous que si ce panneau est allumé ou si les feux arrière d'un autobus clignotent, vous devez vous immobiliser à plus de 5 mètres de celui-ci?

Cela veut dire que vous ne pouvez ni le croiser ni le dépasser.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Je ne ferai pas
la différence.
Je fais ma part

**je me
présente!**
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

jemepresente.gouv.qc.ca
1 844 844-8466

Québec

Déclaration de candidature :

17 septembre au 1^{er} octobre

Avis public d'élection pages 12 et 13

LA RADIO LA PLUS ÉCOUTÉE DE LA
BAIE-DES-CHALEURS

CIEU-FM



POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE
DANS LA BAIE-DES-CHALEURS :

- | 106,1 FM - Paspébiac
- | 94,9 FM - Carleton
- | www.cieufm.com
- | Télécharger notre application mobile

INFORMATION

ENTREVUES

DIVERTISSEMENT

Mot du maire

RÉGENT BASTIEN



RAPPORT DU MAIRE – ÉTATS FINANCIERS 2020

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Permettez-moi de vous présenter quelques chiffres sur la situation financière de la Ville de Paspébiac.

Dernièrement, les vérificateurs de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton ont procédé à l'audit des états financiers de la Ville au 31 décembre 2020.

La ville avait un budget de fonctionnement de 5 964 769 \$ pour l'année 2020. Toutefois, le résultat réel des états financiers s'élève 5 766 797 \$. Cet écart est dû en partie à la pandémie; moins de services ont pu être offerts à la population en culture et en loisirs. Donc, moins de revenus.

Les états financiers démontrent un excédent de 546 455 \$ qui s'explique en partie par des produits de cession que la Ville a effectuée en autres. Considérant l'excédent de l'exercice, la Ville se retrouve avec un solde accumulé affecté et non affecté de 1 055 494 \$.

Quant au fonds de roulement de 200 000 \$, son solde utilisable est environ de 157 733 \$.

La dette de la Ville à long terme s'élevait au 31 décembre 2020 à 12 476 755 \$. Soit une baisse de 1 304 000 \$ environ par rapport au 31 décembre 2019. La charge réelle aux citoyens représente 8 428 638 \$. Soit une baisse de 412 000 \$ environ par rapport au 31 décembre 2019.

Finalement, dans le respect de nos lois et règlements, la Ville vous présente la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ qui ont été octroyés au cours de l'exercice financier 2020.

CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

-Arpo firme conseil	55 762,60 \$
-Construction 88 inc.	43 426,06 \$
-CGER	316 527,72 \$
-Eurovia	598 482,36 \$
-Exploitation Jaffa	236 582,99 \$
-Léonard Loisel et fils inc.	219 503,60 \$
-Municipalité de St-Alphonse (Lieu d'enfouissement)	210 278,05 \$
-Norda Stello inc.	37 361,43 \$
-Option aménagement	45 690,92 \$
-Pétroles C. Poirier inc.	53 183,80 \$
-Rénoflex	30 539,51 \$
-St-Onge et Assels	39 368,25 \$

Réalisations de l'équipe municipale :

- Dépôt de l'étude de faisabilité subventionnée pour alimenter en eau potable la municipalité de New Carlisle;
- Démarche pour la réalisation du projet de l'usine de pêche MDM;
- Signature d'un bail emphytéotique avec la commission scolaire pour le terrain à l'est du Complexe sportif pour l'éventuel parc;
- Adhésion aux services bancaires de Desjardins;
- Taux de taxation maintenu à 1,07 \$ du 100 \$;
- Installation du STEEQ (syndicat) en janvier 2020 dans leurs nouveaux locaux;
- Démarches entreprises afin d'avoir une dentisterie à Paspébiac (dossier toujours en cours);
- Mandat projet piscine, Monticoles, parc récréatif;

Nouvelles municipales



- Demandes de subventions diverses;
- Démarche Mada et politique familiale;
- Ajout de placettes et de vélos à St-Pie X;
- Analyse de vulnérabilité des sources de l'eau potable;
- Bouteille-thon au profit du comité jeunesse et famille 1 547,30 \$ remit par IGA de Paspébiac;
- Archives : achat d'étagères et travaux d'archivage;
- Plantation de 1 500 arbres entre le complexe sportif et l'ancien aréna;
- Sondage sur les besoins en logement à Paspébiac;
- Mise en place du comité sur la question du logement;
- Rénovation de logements rue Maldemay;
- Démarches pour hébergement pour maison des aînés;
- Prix village-relais vélos fleuris;
- Des veillées musicales ont été organisées par mesdames Nathalie et Solange Castilloux dans le cadre de la politique familiale à l'été;
- Obtention de 30 000 \$ par la ville d'un fonds d'aide aux initiatives régionales Gaspésie-Îles pour le développement, l'amélioration et le maintien des infrastructures récréotouristiques, contribution de la ville de 3000 \$;
- Comité d'embellissement pour les décorations de Noël, les fleurs et autres;
- En concertation avec la Ville, le comité jeunesse organise une fête d'Halloween et un défilé du père Noël;
- Village du Pôle Nord;
- Lettres au Père Noël;
- Installation d'un sapin de Noël à St-Pie X (merci particulier à madame Nathalie Huard et monsieur Steven Montmagny);
- Contribution au club des petits déjeuners;
- Contributions diverses à plusieurs organismes de la région et du milieu;
- Contribution à la Guignolée 3 000 \$;
- Fin des travaux de la réfection de la rue Day entre la voie ferrée et la 3^e avenue Ouest (égout, aqueduc et asphalte);
- Réalisation du pavage de la rue Day entre la 3^e avenue et 5^e avenue (investissement de plus de 1 047 000 \$);
- Asphaltage effectué dans nos rues et avenues pour plus de 300 000 \$, incluant le colmatage des fissures;
- Annonce d'une subvention de 3 590 000 \$ pour la réfection de la 3^e avenue Est et d'une portion de la rue St-Pie X (réalisation prévue en 2021);
- Annonce du TAPU, transport actif en périmètre urbain, 1 045 000 \$ (376 000 \$ environ est prévu pour le projet de piste cyclable);
- Glissières de sécurité sur la côte du Banc et différentes rues et avenues;
- Demande de modification de tracé sur la route 132 au feu de circulation au Tim Hortons;
- Réfection des portes de l'ancien garage municipal;
- Adjudication d'un contrat de 5 ans pour les matières résiduelles, matériaux secs et recyclables;
- Investissement en équipement pour le service incendie de plus de 30 000 \$ et modification d'une camionnette d'urgence;
- Mandat au consultant, monsieur Alain Côté pour l'achat du camion de pompier (livraison prévue novembre 2021);
- Appui au projet de l'administration portuaire pour construction de rampe de mise à l'eau;
- Embauche d'un nouveau directeur général, monsieur Daniel Langlois;
- Création d'un poste stagiaire en urbanisme.



Nouvelles municipales

Activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 au Centre culturel : 14 présentations cinémas, 2 expositions, 31 événements corporatifs, 35 ateliers/loisirs, 14 spectacles en chanson, 1 pièce de théâtre, 2 spectacles d'humour, 1 de danse, 6 en art de la parole et 3 causeries. Soit un total de 109 activités.

Annulations dues à la COVID du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 : 9 présentations cinéma, 2 expositions, 21 événements corporatifs, 25 ateliers/loisirs, 13 spectacles en chanson, 2 pièces de théâtre, 5 spectacles d'humour, 1 de danse, 1 en art de la parole, 4 causeries. Soit un total de 83 annulations.

- Journée de la culture en septembre;
- Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie;
- Entente de développement culturel de 3 ans avec le ministère de la Culture et des Communications;
- Engagement d'une ressource, madame Camillia B. Pilon dans le but d'établir un ou des circuits patrimoniaux;
- Démarches afin d'acquérir l'œuvre d'art de la salle d'attente du CLSC de Paspébiac;
- Aide financière de 20 000 \$ au Site historique national;
- Réalisation d'une étude pour valoriser le presbytère et l'Église anglicane (bibliothèque municipale);

Une année prospère malgré une situation corsée en gestion des ressources et des communications.

L'ensemble du Québec a dû jongler avec un contexte très particulier. La ville de Paspébiac n'y a pas échappé! L'administration a relevé ce défi avec brio. Tant les employés municipaux que votre conseil municipal et le syndicat des employés (ées) municipaux de la ville ont travaillé en concertation afin de faire les ajustements du milieu de travail de chacun des services : télétravail, mise à pied pour certains, implantation de nouveaux outils de communication (téléconférences et plateforme Zoom), mise en place des mesures sanitaires pour protéger nos citoyens et employés, plusieurs rencontres d'équipes avec les directions pour établir l'ouverture ou la fermeture de services selon les zones déterminées par le gouvernement et/ou la Santé publique, rencontres multiples avec les CISSS, MRC et santé publique pour les consignes sanitaires.

Au surplus, gestion de crise et des communications avec la population, les employés et les médias et la visite des agents de promotion et de prévention de la santé et la CNESST.

Naturellement, tout ceci en effectuant nos tâches en présentant différents dossiers de développement. Comme le thème de la fête nationale le dit si bien : « La population de Paspébiac est tissée serrée ».

Sur ce bel état financier, un autre viendra pour l'année 2021 qui décrochera aussi un bien un beau sourire positif à nos citoyens. D'ici la fin de mon mandat, j'espère de tout cœur que le conseil municipal permettra l'engagement d'une ressource en développement afin de prospérer vers un avenir des plus prometteur pour Paspébiac!

Je nous souhaite que nos postes disponibles soient comblés rapidement afin de rendre l'appareil municipal encore plus performant.

Votre tout dévoué,
Régent Bastien, maire

Nouvelles municipales



Rapport annuel 2020

Le rapport annuel est composé de trois éléments complémentaires :

Le rapport financier, tel que prescrit par la Loi sur les Cités et villes du Québec, est audité par un vérificateur externe.

Ce rapport présente le résultat de l'exercice financier terminé au 31 décembre de l'année budgétaire précédente.

Il permet de confirmer le respect des orientations budgétaires adoptées au début de l'exercice financier et de constater les résultats obtenus au regard des événements non planifiés lors de l'élaboration du budget.

Ce rapport donne l'image, en date du 31 décembre, de l'évolution de la situation financière, de l'endettement et des surplus cumulés de la Ville.

Ville de Paspébiac

Sommaire des résultats à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020		2019
	Budget	Réalisation	Réalisation
Revenus			
Taxes	4 042 800	4 050 951	3 879 476
Paiements tenant lieu de taxes	267 434	274 020	270 062
Transferts	553 104	788 198	592 801
Services rendus	453 331	315 910	425 328
Autres	648 100	337 718	329 839
	5 964 769	5 766 797	5 497 506
Charges de fonctionnement			
Administration générale	934 869	988 264	845 007
Sécurité publique	418 694	402 771	402 662
Transport	1 344 618	1 247 564	987 862
Hygiène du milieu	785 693	739 177	744 004
Santé et bien-être	33 000	33 000	28 085
Aménagement, urbanisme et développement	260 700	118 589	110 657
Loisirs et culture	1 262 173	1 139 201	1 261 477
Frais de financement	359 000	335 810	349 312
	5 398 747	5 004 376	4 729 066
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	566 022	762 421	768 440
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Produit de cession		349 613	128 512
(Gain) perte sur cession		12 658	676
Remboursement de la dette à long terme	(670 000)	(685 926)	(509 693)
Affectations			
Activités d'investissement	(247 000)	(131 510)	(135 650)
Excédent (déficit) accumulé	350 978	239 199	(8 444)
	(566 022)	(215 966)	(524 599)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		546 455	243 841



Nouvelles municipales

Ville de Paspébiac

Analyse de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020		2019	
	Non affecté	Affecté	Total	Total
Excédent (déficit) de fonctionnement				
Solde au début de l'exercice	109 039	700 000	809 039	665 198
Redressement aux exercices antérieurs				
Solde redressé au début de l'exercice	109 039	700 000	809 039	665 198
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	546 455		546 455	243 841
Affectations et virements				
Excédent de fonctionnement affecté		(300 000)	(300 000)	(100 000)
	546 455	(300 000)	246 455	143 841
Solde à la fin de l'exercice	655 494	400 000	1 055 494	809 039

Ville de Paspébiac

État de la situation financière

au 31 décembre 2020

	2020	2019
Actifs financiers		
Encaisse	1 043 643	379 182
Débiteurs	6 750 123	7 117 329
	7 793 766	7 496 511
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 382 558	1 062 637
Revenus reportés	28 183	6 102
Dette à long terme	12 476 755	13 780 757
	13 887 496	14 849 496
Actifs financiers nets (dette nette)	(6 093 730)	(7 352 985)
Actifs non financiers		
Immobilisations	28 460 032	28 750 567
Propriétés destinées à la revente	16 972	16 972
Autres actifs non financiers	9 000	148 868
	28 486 004	28 916 407
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) accumulé affecté et non affecté	1 055 494	809 039
Réserves financières et fonds réservés	157 733	121 432
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(163 981)	(188 481)
Financement des investissements en cours	686 681	170 476
Investissement net dans les éléments à long terme	20 656 347	20 650 956
	22 392 274	21 563 422

Nouvelles municipales



Ville de Paspébiac

Dette à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Dette à long terme		
Obligations et billets		
Monnaie canadienne	12 540 581	13 880 829
Taux d'intérêt		
Variant de 1,40 % à 4,57 %		
Échéance de 2021 à 2025		
Autres dettes à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
	12 540 581	13 880 829
Frais reportés liés à la dette à long terme	(63 826)	(100 072)
	12 476 755	13 780 757
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4 107 599	5 031 191
Organismes municipaux	4 344	8 574
Montant à la charge		
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	8 428 638	8 841 064
	12 540 581	13 880 829

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets	Autres dettes à long terme	Total
2021		4 067 981	4 067 981
2022		6 363 100	6 363 100
2023		845 000	845 000
2024		794 500	794 500
2025		470 000	470 000
2026 et +			
NOTE		12 540 581	12 540 581



Pro Pieds de la Baie

Roxanne Major N.D.

Technicienne en soins des pieds

Service à votre domicile
418 752-3670

ANQ Association des
Naturopathes
du Québec

Traitements disponibles :

Bilan santé / Coupe d'ongles / Cor / Durillon /
Œil de perdrix / Pieds d'athlète / Crevasse / Mycose /
Ongle incarné / Verrue plantaire / Diabétique /
Massage avec points de réflexologie plantaire

Membre de l'ANQ / Reçu d'assurance (sur demande)
Sur rendez-vous seulement / Service bilingue
Il me fera plaisir de prendre soin de vous
avec une approche douce et sans douleur



Nouvelles municipales

Une signature pour Paspébiac s'élabore!



Les œuvres d'art public qui orneront les entrées de ville de Paspébiac naîtront incessamment. L'artiste Marsel Ritchie nous présente l'avancement du projet en photos en commençant par l'ossature de l'oeuvre, soit les structures servant à planter les futures œuvres d'art sur le terrain.

Celles-ci, telles que posées sur la photo ci-contre, sont faites en fer d'armature pour solidifier les piliers de béton qui les recouvriront bientôt.

Pour indiquer où creuser les fondations, il faut un gabarit pleine grandeur, qui a aussi été conçu spécifiquement aux fins du projet. Depuis le début de celui-ci, la coupe de métaux a été entamée, et les assemblages débiteront une fois les matériaux reçus. L'enseigne Paspébiac a également été commandée. Les plans et devis sont terminés. Ces étapes, bien que très techniques, sont essentielles à la suite!

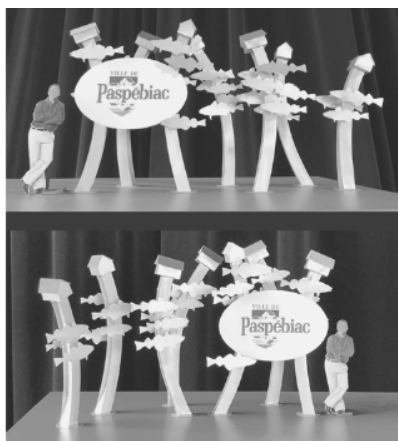
Les prochaines étapes des travaux consistent à poser les sonotubes (avec le fer d'armature à l'intérieur) et procéder à la coulée du béton. Grosso modo, ce dispositif permet de supporter la structure des poutres portant les maisonnettes.

La Ville de Paspébiac tient à réaliser un projet qui supportera notre climat marin. Cela implique que plusieurs acteurs bourdonnent autour du projet, passant des ingénieurs aux soudeurs, qui veillent à ce que les oeuvres d'art soient bien installées, sécuritaires et majestueuses.

Les deux oeuvres d'art seront installées au courant du mois de septembre, suivi de l'inauguration dont nous dévoilerons la date sous peu.

Un volet de médiation culturelle s'attache également à cette initiative. Vous serez invités à nous accompagner pour rencontrer l'artiste sur le site. Durant cet atelier, vous serez appelés à explorer et à échanger sur le processus de création de l'artiste Marsel Ritchie. La population sera tenue au courant des plages horaires qui seront déployées pour ces rencontres, mais à tout moment, vous pourrez voir l'artiste en pleine action!

L'Affluence



Le projet L'Affluence, proposé par le sculpteur Marsel Ritchie au printemps 2021, a été retenu par le Comité de sélection des oeuvres d'art public de la Ville de Paspébiac en raison de sa grande originalité et de son unicité sur le territoire.

Présentant différents éléments inspirés par et pour les gens de Paspébiac, ce projet d'art public met l'emphase sur des éléments historiques et contemporains de ce milieu de vie unique. En ce sens, il s'agit d'un clin d'oeil aux origines de la ville et à la sociabilité et l'originalité de ses habitants.

Par son caractère dynamique et ses composantes figuratives, l'œuvre d'art public « L'Affluence » propose une vision de la culture rassembleuse qui saura égayer la ville et favoriser l'attractivité de son territoire.

La réalisation d'oeuvres d'art public faisant office d'entrées de ville est une initiative jusqu'à présent inédite sur le territoire gaspésien!

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 du programme « Aide aux initiatives de partenariat » et de la Ville de Paspébiac.

Camillia B. Pilon, coordonnatrice en patrimoine
Ville de Paspébiac



NOMADLAND

Jeudi 16 septembre - 14 h et 19 h

Durée : 1 h 47 | Drame | États-Unis, Allemagne

En 2011, la fermeture d'une usine de gypse, employeur important dans la région, provoque l'exode des habitants de la petite ville d'Empire, au Nevada.

Fern, qui y demeurait avec son défunt mari, adopte maintenant une existence nomade. Elle cumule les boulots temporaires alors qu'elle sillonne les États-Unis à bord de sa camionnette, devenue sa seule résidence. Ses principaux contacts sont avec d'autres personnes qui, comme elle, ont tout laissé derrière pour prendre la route.

Une présentation



TELEFILM
CANADA



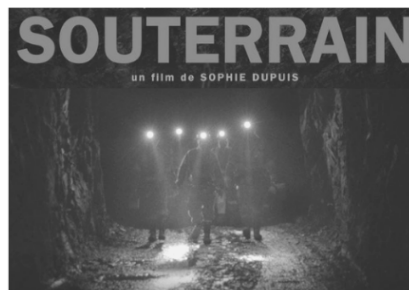
11 ans et - : 5\$ | 12 ans et + : 8 \$

CINÉMA : SOUTERRAIN

Jeudi 30 septembre - 14 h et 19 h

Durée : 1h37 | Drame | Canada

Déconseillé aux jeunes enfants



Depuis que Julien a été victime d'un accident de la route, il est aphasique et se déplace avec des béquilles. Son ami Maxime, responsable du capotage de la voiture dans laquelle il se trouvait, doit vivre avec un sentiment de culpabilité tenace qui l'empêche d'atteindre le bonheur. Maxime travaille à la mine avec Mario, le père de Julien, qui lui rappelle plus souvent qu'à son tour le drame dont il est responsable. Quand une explosion éclate sous terre, Maxime se lance à la rescousse de ses collègues blessés, ignorant que Mario fait partie du groupe.

Une présentation



TELEFILM
CANADA



Régulier : 8 \$

Information et billetterie :

Billetterie du Centre culturel (ouverte du mardi au vendredi de 12 h à 17 h)

7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est

Téléphone : 418 752-5200 poste 1

Les billets sont non remboursables et non échangeables

Tous les frais sont compris dans les prix affichés

SITE INTERNET : <http://centre-culturel.villepaspebiac.ca>

PROGRAMMATION



ATELIERS THÉÂTRE

Du 14 septembre au 30 novembre

Inscription : 418 752-5200 poste 1

Ateliers de théâtre pour enfants de 5- 12 ans et adultes

12 ateliers à raison d'une heure par semaine où les participants vivront l'expérience unique de créer ou interpréter une pièce de théâtre.

Présentation théâtrale en fin de session sur la scène du Centre Culturel.

Les mardis soir à partir du 14 septembre

18 h 30- 19 h 30 (enfants)

19 h 30- 20 h 30 (adultes)

Groupe entre 15 et 20 participants

90 \$

ATELIERS THÉÂTRE

Pour enfants et adultes
par Nancy Gagnon



HORS NORMES

Dimanche 10 octobre - 14 h

Durée : 1 h 54 | Drame social | France

Bruno et Malik sont responsables de deux associations qui œuvrent depuis vingt ans dans le monde des enfants et adolescents autistes.

Ils forment également des jeunes issus de quartiers plus difficiles pour qu'ils puissent les aider dans des situations plus complexes et dangereuses. Deux cas tiennent particulièrement à cœur à Bruno, celui de Joseph, un jeune artiste qu'il souhaite intégrer sur le marché du travail et celui de Valentin, qui souffre de troubles sévères et qui finit par fuguer, seulement pour se retrouver dans une situation délicate.

Une présentation



11 ans et - : 5\$ | 12 ans et + : 8 \$



ALEXANDRE POULIN

Vendredi 22 octobre - 20 h

Alexandre Poulin nous présente Nature humaine – cinquième album – qui lui permet d'explorer avec justesse et curiosité ce qui fait notre nature profonde. Avec cet album, Alexandre s'ouvre à un univers musical plus mélodique, tandis qu'une recherche vocale et une exploration de tonalités plus électriques donnent un nouveau souffle à ses textes. À la fois folk et moderne, ce nouveau son apporte une richesse et une ampleur qui s'harmonisent de façon toute naturelle au style qui a fait la renommée de l'artiste.

Une présentation



Régulier : 33 \$ CCC : 31 \$

Avis public d'élection

Municipalité

PASPÉBIAC

Scrutin du

7 novembre 2021

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

PASPÉBIAC

Municipalité

par Daniel Langlois, que :

Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, Conseiller n°1, Conseiller n°2, Conseiller n°3
Conseiller n°4, Conseiller n°5, Conseiller n°6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre 2021 au 1^{er} octobre 2021

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>mardi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>
<u>vendredi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u>

À NOTER - Le vendredi 1^{er} octobre 2021 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

Un scrutin sera tenu le

7 novembre 2021

De 9 h 30 à 20 h

2 jours de vote par anticipation seront tenus les

30 octobre 2021 et 31 octobre 2021

De 9 h 30 à 20 h

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié (e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié (e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le **dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021**, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - * êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - * avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
 - * présentez des symptômes de COVID-19;
 - * avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - * êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Avis public d'élection (suite)

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le **mercredi 27 octobre 2021**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **18 octobre 2021**.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection **au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30**.

Si vous demandez de voter par correspondance, car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Éliane Joseph

6. Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivant :

	Président d'élection
	Adresse : 5, Bd Gérard-D.-Levesque
	Est, Paspébiac (Québec) G0C2K0
	<table border="1"><tr><td>418 752-2277</td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone
418 752-2277	

Signature

Donné à Paspébiac le 2 septembre 2021

Daniel Langlois

Président d'élection



Histoire et patrimoine

L'élégant bureau des LeBoutillier Brothers

Par Jeannot Bourdages, conservateur au Site historique national de Paspébiac

Par le passé, plusieurs hypothèses ont été proposées concernant la fonction et la date de construction de l'Office LeBoutillier Brothers. L'historien André Lepage indique qu'il pourrait s'agir du bureau des douanes installé à Paspébiac en 1865. C'est cependant peu probable puisque nous avons récemment trouvé un plan de 1872 permettant de localiser cet édifice ailleurs sur le banc de Paspébiac.

En 2003, les auteurs du rapport d'intégrité des bâtiments ont avancé l'idée que l'Office aurait été construit par la compagnie Robin, racheté par la LeBoutillier Brothers et déplacé sur son site actuel. Aucun document d'archives ne permet cependant d'appuyer cette hypothèse. Il y a également lieu de s'interroger sur les motifs d'une telle transaction. Pourquoi la compagnie Robin aurait-elle vendu ce bâtiment à sa concurrente? De plus, l'existence d'une fondation en pierre, une chose très rare sur le banc, plaide plutôt en faveur d'une construction sur son site actuel.

L'étude des plans et photographies permet d'établir avec certitude que l'Office apparaît sur son site actuel entre 1866 et 1888. Par ses matériaux, sa petite dimension et ses ornements, l'édifice s'avère tout à fait unique parmi les établissements du golfe du Saint-Laurent. L'usage de la pierre s'avère d'abord extrêmement rare dans l'industrie de la pêche. De plus, les bâtiments administratifs sont généralement de plus grande dimension afin de pouvoir loger le gérant et ses assistants. Finalement, les bâtiments sont souvent marqués par leur simplicité et leur caractère purement utilitaire.

Fait encore plus curieux, les murs sont composés d'un assemblage de pierres et de briques. Cette technique inusitée, quoique attestée ailleurs au Québec, est potentiellement liée à un recyclage de matériaux. Il pourrait s'agir de matériaux utilisés pour lester les navires de transport de la compagnie. Cette façon de faire s'accorderait d'ailleurs très bien à l'esprit d'économie, voire d'avarice, souvent associé aux compagnies jersiaises.

Pour masquer cet assemblage quelque peu hétéroclite, les constructeurs l'ont ensuite recouvert d'un crépi, agrémenté d'un lignage au fer. À l'époque, cette technique vise à imiter la pierre de taille afin de donner un aspect plus luxueux. Au final, le bâtiment possède donc un caractère résolument bourgeois, qui ne peut qu'être associé à des fonctions administratives. Selon un ancien travailleur, Benjamin Parisé, c'est bien le bureau des LeBoutillier Brothers, c'est-à-dire l'endroit où travaillent les agents et où les travailleurs reçoivent leur paye.

En se replaçant dans le contexte d'époque, il est possible que la compagnie LeBoutillier Brothers ait voulu affirmer son importance, surtout face à sa concurrente : la puissante compagnie Robin. Quelques années auparavant, elle a fait construire à proximité l'Entrepôt LeBoutillier (BB), qui est d'une dimension jamais vue dans l'industrie de la pêche. Ne serait-il pas possible qu'elle veuille ensuite se démarquer par un bâtiment à l'aspect plus recherché?

Après la crise financière de 1886, la compagnie LeBoutillier Brothers connaît toutefois des difficultés. Cela se reflète dans l'état général du bâtiment. L'étude des photographies permet d'observer une dégradation au fil des années. Les volets disparaissent, le crépi se détériore... En 1926, la LeBoutillier Brothers déclare finalement faillite. Elle vend alors le bâtiment à la compagnie Robin.



Bibliothèque et Archives Canada, 1952



Site historique national de Paspébiac, [ca 1981-1983]



Jeannot Bourdages, 2021

Histoire et patrimoine



L'Office subit alors une transformation importante. Fini le luxe et les intérieurs bourgeois! À partir de ce moment, le bâtiment est équipé de bouilloires et transformé en petite usine de production d'huile de foie de morue. Selon un ancien travailleur, Lionel Castilloux : « *C'est là que les foies de morue étaient bouillis dans des grosses tanks. Pis ça venait en huile pis y chippaient ça par tonne de 45 gallons, des tonnes en fer. Y n'en vendaient pas par ici, y chippaient ça dans les vieux pays. Y l'envoyaient pour la faire finir.* »

À partir des années 1960, l'Office est simplement laissé à l'abandon par la compagnie Robin. À la suite des démarches du Comité de sauvegarde, il est classé par les gouvernements du Québec (1981) et du Canada (2001). Une série de travaux de restauration permettront ensuite de lui redonner son lustre d'antan.

Références :

Entrevues avec des pêcheurs et leurs familles, transcription de l'entrevue avec Lionel Castilloux, 1980, p.6.

André Lepage. *Le site historique du Banc-de-Paspébiac*. Sainte-Foy, Publications du Québec, 1997. 36 pages.

Boudreau Fortier et associés/Bergeron Gagnon. *Site historique du Banc-de-pêche-de-Paspébiac : Rapport d'intégrité*. Québec, Boudreau Fortier et associés, 2003. 91 pages.



**Les journées
de la culture**

La Ville de Paspébiac vous convie à un événement conjoint avec le Site historique national de Paspébiac dans le cadre des Journées de la Culture!

Ce 25 septembre à 15 h, participez à une visite guidée immersive dans laquelle vous pourrez explorer le patrimoine bâti lié aux pêches qui est encore présent dans notre belle ville.

Accompagnés de Camillia, notre chargée de projets en patrimoine, vous en apprendrez sur plusieurs lieux et bâtiments qui donnent cette couleur unique à Paspébiac : les maisons Robins, la Ferme Robin, et même un petit aperçu de notre magasin général...

Enfin, vous serez conviés à un petit « cocktail » d'honneur accompagné de bouchées au Site historique, avant d'assister à une conférence intitulée : **Le patrimoine bâti des compagnies Robin et LeBoutillier Brothers** du conservateur Jeannot Bourdages.

Paspébiac était autrefois le cœur d'un vaste réseau commercial dans le golfe de St-Laurent. Au cours de leur histoire, les compagnies Robin et LeBoutillier Brothers ont donné naissance à plus d'une cinquantaine d'établissements au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

À chaque endroit, les compagnies ont construit des entrepôts, des logements, des magasins et bien d'autres types de bâtiments. Que reste-t-il aujourd'hui de ce patrimoine bâti? C'est la question à laquelle tentera de répondre Jeannot Bourdages, à l'aide de nombreux plans, cartes et photographies.

VISITE GUIDÉE

Quand : 25 septembre | 15 h

Où : Au parvis du Centre Culturel. La visite se termine à l'Église anglicane.

BOUCHÉES ET VIN D'HONNEUR

Quand : 16 h

Où : À la Salle Thérèse-Allard, au Site historique national de Paspébiac

CONFÉRENCE : Le patrimoine bâti des compagnies Robin et LeBoutillier Brothers

Quand : 17 h

Où : Entrepôt LeBoutillier Brothers du Site historique national de Paspébiac



Du patinage libre dès le vendredi 10 septembre!

Les amateurs de sports sur glace pourront à nouveau s'élancer sur la surface glacée du Complexe sportif, à compter du 10 septembre. **Le Complexe sportif de Paspébiac offre une programmation de patinage libre tous les jours.**

Pour connaître la programmation journalière, il suffit de composer le 418 752-3014 poste 1

Location du gymnase et de la palestre de l'école polyvalente à partir du 20 septembre

Ainsi les amateurs de volley-ball, basketball, pickleball ou badminton pourront enfin pratiquer leur sport favori en réservant auprès de Christian Bourque au **418 752-2590** ou par courriel au **sport@villepaspebiac.ca**

Horaire pour la location : du lundi au jeudi entre 18 h et 22 h **Coût : 20 \$ / l'heure**

418 752-6747



BIBLIOTHÈQUE

Horaire de la bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi : 13 h à 16 h
Mercredi : midi à 16 h et 18 h à 20 h 30
Samedi : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h

Nouvel arrivage de plus de 1 700 livres!

Prochaine activité : Heure du conte Halloween
Samedi 23 octobre à 10 h / Avec Virginie Venne

Activités offertes

Deux sessions de Viniyoga vous seront offertes (Cour initiation et cours intermédiaire)

Le Viniyoga classique s'adresse à toutes et tous. La pratique du yoga vous aide à renforcer vos muscles, à être à l'écoute de votre corps et de votre esprit, à mieux digérer, à garder une jolie silhouette et à avoir une meilleure hygiène de vie.

Pour avoir accès au cours intermédiaire, il faut avoir déjà suivi des cours de yoga

Coût pour 8 semaines : 110 \$ possibilité de 2 versements / 90 \$ pour les membres du Club L'Amicale

Endroit : Club des 50 ans et + L'Amical : 18, 2^e avenue Est

Vous avez besoin d'un tapis de sol et de porter des vêtements souples

À partir du jeudi 23 septembre :

Pour les intermédiaires 17 h 30 à 18 h 30 et le cours d'initiation se tiendra de 19 h à 20 h

Pour information et inscription obligatoire, contactez madame **Sylvie Lepage**, professeure accréditée

Téléphone : 418 392-0321 / Courriel : lepagesylvie128@gmail.com



Une nouvelle Troupe de danse de compétition de style JAZZ



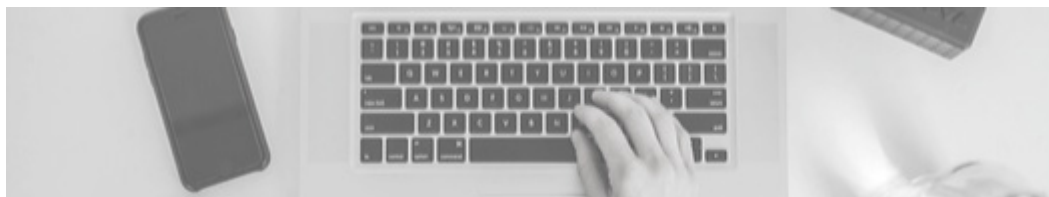
Cette troupe a pour but de participer à deux compétitions nationales soit **View dance challenge** en mars et **Hit the floor** en mai 2022 en plus de participer à un spectacle de fin d'année.

Pour les jeunes de 7 à 9 ans. (Les élèves intéressés passeront une audition au premier cours)

Endroit : École La Source **Quand :** À partir du 13 septembre, les lundis et les mercredis de 16 h à 17 h

Professeur : Saramaude Blais **Coût :** 360 \$ pour la session qui comprend 24 cours.

Pour plus d'informations, contactez **Manon Lebrun**, directrice de Danse K au **418 752-4094**



Piscines résidentielles : plus de droits acquis pour les mesures de sécurité

Les propriétaires de piscine qui profitaient d'un droit acquis devront maintenant se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Depuis mai, il y a un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles.

Toutes les piscines, peu importe leur date d'installation, devront se soumettre au Règlement, une décision prise en réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années par le gouvernement du Québec.

Les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Les propriétaires de ces piscines auront jusqu'au 1^{er} juillet 2023 pour se conformer au Règlement.

Le Règlement stipule notamment que la piscine doit être entourée d'une enceinte, à moins que ses parois soient d'une hauteur d'au moins 1,2 m dans le cas d'une piscine hors terre et d'au moins 1,4 m dans le cas d'une piscine démontable.

Toute porte d'accès à la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement et toute terrasse adjacente doit être équipée d'une enceinte et d'une porte afin d'en protéger l'accès.

Par ailleurs, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles afin de réduire les risques d'accident de plongeon.

Nouvelles installations : Depuis le 1^{er} juillet, pour les nouvelles installations, les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées. De plus, les structures et les équipements fixes susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte devront être installés à plus d'un mètre de celle-ci.

Enfin, une norme a été établie pour l'installation des piscines dotées d'un plongoir, afin de prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour consulter le Règlement, visitez le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sous l'onglet Sécurité des piscines résidentielles à l'adresse suivante :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>

Place à l'entrepreneuriat

Camping du Lac des Robin... une nouvelle entreprise à Paspébiac

Au cœur d'une vaste forêt entourée d'un lac et de ruisseaux, le camping offre des emplacements aménagés avec goût ainsi que la location de kayaks et paddle board sur le Lac des Robin. (Offert à toute la population)

Le Camping du Lac des Robin dispose de 36 emplacements au total soit : 12 emplacements de plus de 2000 pi² chacun munis 3 services pour véhicules récréatifs ou roulottes allant jusqu'à 50 pieds; 16 emplacements sans services au secteur du Lac des Robin et 8 emplacements sans services, munis d'un point d'eau potable au secteur du Ruisseau pour les tentes, tentes- roulottes et petits véhicules récréatifs. Chaque site comprend une table de pique-nique et un foyer. Un bloc sanitaire muni de toilettes, de douches et d'une buanderie ainsi qu'une station de vidange d'eaux usées est accessible pour tous les campeurs sans oublier l'accès au Wi-Fi gratuit.

Pour plus d'informations, visitez le site web : <https://www.campinglacrobin.com> ou communiquez directement avec le Camping du Lac des Robin au 418 392-1900

Nous souhaitons bonne chance à cette nouvelle entreprise!

NOUVELLES COMMUNAUTAIRES

Programme Pair offert par le Centre d'action Saint-Siméon/Port-Daniel

Dans le cadre de ses services d'aide au maintien à domicile, le Centre d'action Saint-Siméon/Port-Daniel offre la possibilité d'adhérer gratuitement au Programme Pair.

Qu'est-ce que le Programme Pair ? Le Programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, de façon journalière. Cependant, s'il n'y a aucune réponse après le système automatisé rappellera dans un court laps de temps. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées.

En plus d'être gratuit, il permet aux aînés du Québec de demeurer en toute quiétude chez eux, et ce, le plus longtemps possible. Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Qui peut en faire partie ? Toute personne aînée, ou malade, ou vivant seule peut bénéficier de ce programme offert gratuitement par le centre d'action bénévole.

Comment procéder ? Les personnes intéressées à adhérer au programme peuvent communiquer directement avec le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel au 418 752-5577, poste 2. Il nous fera plaisir de vous inscrire et de vous aider à préserver votre autonomie.

Benoit Drapeau, Soutien communautaire et Gestion responsable des bénévoles
Courriel : cabpasgrb@globetrotter.net / Téléphone : 418 752-5577 poste 6



Vous êtes une personne âgée et/ou handicapée et vous aimeriez recevoir une à deux fois par semaine, un bon repas complet chaud et équilibré pour 5 \$ qui comprend la soupe, plat principal et dessert?

Le Centre d'action bénévole St-Siméon/Port-Daniel offre le service de popote roulante. Livraison à domicile les mardis et jeudis entre 11 h et midi.

Pour vous inscrire ou pour avoir de l'information, communiquez avec Sylvia au 418 752-5577 poste 2

Ouverture de poste : Surveillant (e) de plateaux récréatifs

Poste étudiant, sur appel.

Relevant du directeur du service des sports et des activités récréatives, la personne titulaire de ce poste devra, de manière générale, veiller à la préparation, au montage et au démontage des équipements des plateaux récréatifs (ex. : gymnase et palestine de l'école polyvalente de Paspébiac) tout en accueillant les usagers et en assurant le maintien de la propreté des lieux. La personne choisie pourra également, au besoin, collaborer à toute autre tâche connexe à son service.

Tu es un étudiant?

Tu es disponible pour travailler quatre soirs par semaine, du lundi au jeudi?

Tu es autonome, courtois, ponctuel et débrouillard?

Pour connaître toutes les attributions reliées à ce poste, visite le site de la ville à l'adresse : villepaspebiac.ca/emplois

Les candidats (es) doivent soumettre leur candidature au plus tard le mercredi, 15 septembre 2021 à 16 h par courriel à sport@villepaspebiac.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Service des sports et des activités récréatives
Ville de Paspébiac – offre d'emploi étudiant, surveillant (e) de plateaux récréatifs
5 boul. Gérard-D.-Levesque Est, Paspébiac (Québec) G0C 2K0



SERVICES TECHNIQUES

Vente aux enchères d'équipements usagés

Une débroussailleuse sur mât

Lot de 5 moteurs (600 volts)

Lot de 4 compresseurs (600 volts) – prix plancher 400 \$ l'unité

Lot de 5 pompes (prix plancher : 900 \$ l'unité)

Tous ces équipements sont usagés et mis en vente sans garantie, aux risques et périls de l'acheteur.

Les taxes sont en sus;

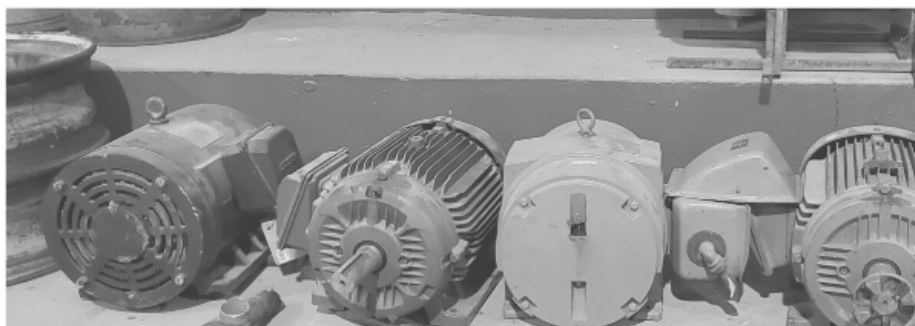
Un délai de 2 semaines est accordé pour transmettre sa réponse à la Ville, à défaut, l'équipement sera remis en vente;
Un dépôt de 20 % de l'offre est requis par chèque visé;

La personne qui se portera acquéreur du bien ne pourra se désister de son achat pendant ou après la transaction à défaut de perdre son dépôt de 20 %

Aucun remboursement monétaire (comptant, virement bancaire ou chèque visé)

Aucune offre ne sera acceptée s'il n'y a pas de chèque visé

Un remboursement sera autorisé à la personne qui n'aura pas été choisie pour l'achat d'un équipement sur lequel il y a eu un dépôt



Pour voir les équipements ou pour information, contactez Denis Alain au 418 752-0572.

La 1^{re} Radio en Gaspésie

CHNC 

radiochnc.com



OCTAVE Thibault

**C'EST BIEN
MEILLEUR
DEBOUT**

Du lundi
au vendredi
5h30 à 9h



LINDA Gagnon

**LA VIE
LE MATIN**

Du lundi
au vendredi
9h à 13h



TOMY Audet

**SORTIE
132**

Du lundi
au vendredi
13h à 17h



JACQUES Parent

**LE
BEAT**

Du lundi
au vendredi
17h à 19h

**LES
CLASSIQUES
ROCK**

Samedis
15h à 19h

**LE
BEAT
WEEK-END**

Dimanches
17h à 19h

Paspébiac
107,1

Chandler
98,1

Gaspé
99,3

Carleton-sur-Mer
99,1

Percé
107,3

Rivière-au-Renard
106,7